Educ@pro, une couverture complète pour les adhérents du Spelc

Exercez sereinement votre métier avec Educ@pro !
Adhérent du Spelc, que vous soyez actif ou retraité, enseignant, salarié d'établissement, chef d'établissement, **Saint-Christophe Assurances vous accompagne** lors de difficultés dans le cadre de vos activités professionnelles ou syndicales réalisées pour le compte du Spelc.

ÉCOUTER - RÉPONDRE - RÉSOUDRE

Un service reconnu pour son expertise et sa proximité

A tout moment, déclarez un litige et contactez nos équipes.

- Des juristes professionnels
- Un accompagnement personnalisé
- Une assistance 24h/24
- Une protection pour vous et votre réputation

Un service pour couvrir les risques auxquels vous êtes exposé

PROTECTION JURIDIQUE : **Ne soyez plus seul lors d'un litige !**
Nos équipes sont présentes pour répondre à vos interrogations. Joignables directement par téléphone, ils vous accompagnent jusqu'à la résolution de votre litige.

INDIVIDUELLE ACCIDENT : en cas d'agression
Lors d'un aléa difficile, nous sommes présents !
Les coûts inhérents à ce dommage peuvent vous impacter, pour y remédier Saint-Christophe assurances vous indemnise ou vous rembourse les frais engagés (invalidité, traitement médical, soins et frais de prothèse, suivi psychologique,...).

ASSISTANCE JURIDIQUE : 24h/24
En cas de faute (réelle ou alleguée) ou de garde à vue, des actions sont possibles !
Des prestations de services (informations des proches, garde des enfants,...), une assistance juridique (prise en charge des honoraires d'avocat, avance de caution pénale,...) et une assistance retour anticipé sont disponibles.

Zoom sur la protection juridique

- **Défense pénale et disciplinaire** en cas de poursuite devant une commission administrative ou contravention, pour des délits liés à l'exercice des activités garanties.
- **Recours lors de l'atteinte à votre intégrité** (violence, injures, dénonciation calomnieuse ou de harcèlement moral au travail).
- **Recours lors d'une atteinte aux biens** (destruction, détérioration ou dégradation de vos biens meubles).
- **Recours lors d'une atteinte à votre responsabilité personnelle** du fait des activités garanties.
- **Recours lors de l'utilisation de votre image et lors d'une atteinte à votre e-reputation**

Pour accéder à l'ensemble des offres privilégiées, rendez-vous sur http://vos-avantages.saint-christophe-assurances.fr/spelc

Mutuelle Saint-Christophe assurances - 277, rue Saint-Jacques - 75256 Paris cedex 05
Tél. : 01 56 24 76 00 - Fax : 01 56 24 76 27 **www.saint-christophe-assurances.fr**
Société d'assurances mutuelle à cotisations variables régie par le Code des Assurances
N° SIREN : 775 662 497 Opérations d'assurances exonérées de TVA - Art. 261-C du CGI